



PREFECTURE DE LA REUNION

SECRETARIAT GENERAL

SAINT-DENIS, le 05 octobre 2006

Direction des Relations avec les Collectivités
Territoriales et du Cadre de Vie

Bureau de l'Environnement et de l'Urbanisme

ARRETE n° 06 - 3605 /SG/DRCTCV
Enregistré le : 05 octobre 2006

portant désignation des inspecteurs des installations
classées pour la protection de l'environnement

LE PREFET DE LA REUNION
Chevalier de la Légion d'Honneur

- VU** la loi du 19 mars 1946 érigeant la Réunion en département, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée ;
- VU** le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 pris pour l'application de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 codifiée, et notamment son article 33 ;
- VU** l'arrêté n° 05-1318/SG/DRCTCV portant désignation des inspecteurs des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- SUR** proposition de Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement de la Réunion ;
- SUR** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Réunion.

A R R E T E

ARTICLE 1 :

Sont désignés pour exercer les fonctions d'inspecteurs des installations classées pour la protection de l'environnement, chacun dans les domaines relevant de leur technicité :

- | | |
|-------------------------------|--|
| - Monsieur Jean-Charles ARDIN | - Directeur
Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines –
Chef de mission |
| - Monsieur Jean Louis CHAUPIN | - Adjoint au Directeur
Chef de la division Environnement et Sous-Sol
Chef du Service Régional de l'Environnement Industriel
Ingénieur de l'Industrie et des Mines |
| - Monsieur Emmanuel PARISOT | - Adjoint au Chef de la division Environnement et Sous-Sol
Ingénieur de l'Industrie et des Mines |
| - Madame Claire BASTY | - Ingénieur de l'Industrie et des Mines à la Division Environnement et Sous-Sol |
| - Monsieur Jean Marie FUMERY | - Responsable de l'Antenne Sud
Ingénieur de l'Industrie et des Mines |
| - Monsieur Thierry LE CORRE | - Technicien de l'Industrie et des Mines à la Division Environnement et Sous-Sol |
| - Monsieur Hubert HASSEN | - Technicien de l'Industrie et des Mines à la Division Environnement et Sous-Sol |
| - Madame Lise CAMEROUN | - Directeur des Services Vétérinaires |
| - Madame Fabienne BARTHELEMY | - Inspecteur de la Santé Publique Vétérinaire |
| - Monsieur Nicolas KRIEGER | - Inspecteur de la Santé Publique Vétérinaire |
| - Monsieur Patrick GARCIA | - Ingénieur des Travaux Agricoles |
| - Monsieur Philippe TAMIN | - Technicien en Chef des Services Vétérinaires |

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté prend effet immédiatement. L'arrêté n° 05-1318/SG/DRCTCV est abrogé.

ARTICLE 3 :

MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, le Trésorier payeur Général de la Réunion, le Directeur Régional de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement de la Réunion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

copie en sera adressée aux personnes désignées à l'article 1.

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Franck Olivier LACHAUD